

# APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 04 NOVEMBRE 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'AFAN MABE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK

## **1. Objet**

Dans Le cadre du Projet d'Aménagement des Routes de désenclavement de la Zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK), le Directeur Général. du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage Délégué, agissant au nom et pour le compte de l'ETAT DU CAMEROUN représenté par le Ministre des travaux Publics, Maître d'Ouvrage , Lance un Appel d'Offres National pour la Construction d'un bloc de salles de classe à l'école maternelle d'application d'AFAN MABE.

## **2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux est présentée comme suit :

## 1. Les travaux préparatoires :

- Débroussaillage du site ;
- Etudes et installation du chantier ;
- Repli du chantier et remise en état du site.

## 2. Les terrassements

## 3. Les fondations ;

## 4. Les maçonneries et élévations ;

## 5. Les travaux de charpente et de couverture ;

## 6. Les menuiseries métalliques ;

## 7. Les menuiseries bois ;

## 8. Les travaux d'électricité ;

## 9. Les travaux de peinture ;

## 10. Les travaux de Voiries et Réseaux Divers ( VRD).

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de vingt-trois millions huit cent cinquante mille (23 850 000) FCFA TTC.

### **4.Allotissement**

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

### **5.Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises

### **6.Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et par l'ETA DU CAMEROUN, conformément a l'accord de prêt n°.2000200005057 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement.

### **7.Consultation du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, du PAK, au rez de Chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de ME D, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 21 04, BP 203 Kribi, e-mail contact @pak.cm. ou cipm@pak cm dès publication du présent avis

## **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEA0, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi contactepak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent

avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi,

## **9.Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Siège du Port Autonome de Kribi Direction Générale, Division Marchés, au Raz de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEA0, tél : (237) 233 631 610, BP : 203 Kribi e-mail contact@pak.cm. au plus tard le 04 décembre 2024 à 12 heures précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 04 11/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'AFAN MABE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI**

**(PARZIK).**

## **10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel. Prévu pour la réalisation des travaux ce et du présent appel

D'offres est de six (mois)

Le lieu d'exécution des travaux est situé dans la Ville de Kribi, Région du Sud, école Maternelle d'AFAN MABE dans ta ville de Kribi

## **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances au Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de quatre cent Cinquante mille (450 000) FCFA.

## **12. Recevabilité des Offres**

SOUS peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en Originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteur l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issu du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux

prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

### **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04 décembre 2024 **13 heures précises** par La Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble R+2 à KRIBI

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée

### **14. Critères d'évaluation**

16. **Critères d'évaluation** A. *Critères éliminatoires*

17. Nombre d'exemplaires insuffisant (moins de 07)

18. Offre administrative

– Non production au-delà du délai de 48 heures accordé par la CIPM PAK

après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non

conforme ;

– Absence d'une pièce administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3. Dossier technique

Absence de l'attestation de visite du site des travaux ;

Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses

Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Clauses

Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés chaque page, non- signés, non- cachetés et non- dates du soumissionnaire à la dernière page) ;

Non-respect d'au moins trois (03) critères essentiels sur cinq (05) ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### 4- Dossier financier

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence des sous détails des prix unitaires.

1. **Critères essentiels**

2. **Attribution**

### **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera Le marché au soumissionnaire avant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre aura été évaluée la moine disante.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par Leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a partir de La date limite fixée pour la remise des offres

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante

Siège social du PAK à Kribi BP : 203 Kribi Tél (2.37) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 21 04, ou e-mail contact@pak.cm web [www.pak.cm](http://www.pak.cm).

KRIBI Le 04-11-2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MELOM Patrice